

TINCQ'infos

Année 2003

Numéro 3 – 3 mars 2003

Spécial tri sélectif

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Permettez-moi tout d'abord de vous rappeler que, depuis le début du mois de janvier dernier, il appartient désormais au **Syndicat Mixte de la Région d'AVESNES LE COMTE** d'assurer le service de collecte des ordures ménagères, lequel syndicat devra également prendre en charge, à compter du 5 mai 2003, le tri sélectif déjà mis en place depuis avril 2000 par la mairie de TINCQUES en collaboration avec le Syndicat Mixte du Ternois.

D'un point de vue purement matériel, toutes les dispositions ont d'ores et déjà été prises pour que le service incriminé ne connaisse pas d'interruption : en effet, au cours des semaines n° 10 et 11/2003, **chaque foyer sera rendu destinataire**, contre enregistrement de caisson, **d'un nouveau bac à couvercle jaune par les soins de la mairie qu'il conviendra de substituer, dans son utilisation, à l'ancienne unité dont vous avez pu prendre possession courant avril 2000.**

Plus concrètement, et en attendant le prochain ramassage du samedi 15 mars, il appartiendra à chacun d'entre-nous :

- ⇒ ① de transvaser, le cas échéant, le contenu de l'ancien caisson dans la nouvelle unité de dépôt
- ⇒ ② de nettoyer très soigneusement, au moyen d'une eau savonneuse classique, l'ancien caisson qui sera récupéré par la municipalité dès la semaine n° 12/2003.

En tout état de cause, il conviendra de cesser d'utiliser le premier bac dès lors que vous prendrez possession du nouveau conteneur.

Toutes les informations pratiques, relatives au ramassage des anciens bacs, vous seront communiquées lors d'un prochain bulletin d'informations.

Restant à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez nécessaire et sachant pouvoir compter sur votre compréhension,

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma bien sincère et dévouée considération.

LE MAIRE